Etat de l'Louisiane

[illegible]

[illegible] Lafourche, Terre-bonne, Ascension, Assomption, Iberville, Point Coupée, Pointe Coupée, Rapides, Natchitoches, Ouachita, Claiborne, Caddo, Avoyelles, Rapides, Natchitoches et de Claiborne, composant la brigade du général Bossier (la 9me.) est dernièrement passée sous les ordres de cet officier. Le 18me. régiment qui était précédemment sous ses ordres, conserve encore sa première organisation; les autres corps de la brigade sont tellement dissous par la négligence de ses prédécesseurs que ce ne sera qu'avec difficulté qu'on trouvera assez d'officiers pour tenir les élections. Nul doute, cependant, que par son activité il réorganisera la brigade.

La brigade du général Lewis, (la 1me.) est située dans [illegible] Catahoula et Concordia; son organisation est imparfaite. Le régiment du colonel Moyo, (le 20me.) doit cependant être exempté de ce blâme, car à la revue passée à Harrisonburg, des quatre compagnies de la paroisse de Catahoula, il y eut deux cents deux hommes présents, plusieurs desquels vinrent de plus d'une journée de distance, quoique ce jour de revue fut le plus rigoureux de la saison.

La première brigade, commandée par le général Justument n'a point encore surmonté les effets causés par une loi antérieure qui en exemptant des amendes, n'a laissé au moyen pour obliger les soldats à paraître aux revues. Il faut espérer que d'après la nouvelle loi cette brigade sera réorganisée. Le 3me. régiment dans les paroisses de St. Bernard et de Plaquemines est le seul qui ait été passé en revue.

La légion de la Louisiane, commandée par le général Plauché, a été la dernière inspectée. Son organisation, comme brigade, est au complet, et elle sera toujours prête en cas de besoin.

D'après cette inspection, il est évident que des sept brigades de la milice de l'Etat (non compris la légion qui est composée de volontaires) celle du général Bossier, [illegible] Ste. Hélène et l'autre avec celle de Concordia et Ouachita.

PERSIFOR F. SMITH,
Adj't. & Inspecteur Général.

| Rapport de l'Adjutant Général. | | |